

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 2 (1956)

Heft: 18

Artikel: Les Suisses de Paris ont fêté le 1er août

Autor: Salis, Pierre de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses de Paris ont fêté le 1^{er} Août

La magnifique pelouse, les arbres fleuris de drapéaux (petite parenthèse forestière suggérée par une réflexion de l'ami Mollet : presque tous les cèdres de France et de Suisse sont morts du gel, seuls les cèdres de Jouy-en-Josas ont résisté), les toilettes claires, la joie ambiante ont lutté contre le mauvais temps du « 1^{er} Août théorique ». Tir, jeu de massacre, fléchettes, sandwiches, fendant par hectolitres — il fallait bien équilibrer l'humidité extérieure — chansons, et chants ont succédé aux émouvants Services divins du matin, le Pasteur est allé à la Messe, le Curé au Service protestant pendant que la plupart des fidèles sont allés aux deux services. De leur maison de retraite, les vieillards étaient venus en car depuis Saint-Mandé se remémorant les 1^{er} Août de jadis et accompagnant en sourdine les chanteurs des Sociétés de l'Union chorale et de l'Harmonie suisse de Paris. Le discours de M. le Ministre de Salis que nous reproduisons intégralement dans le Messager a été applaudi chaleureusement. En somme, si le temps s'est obstiné à ne pas vouloir être de la fête, les Suisses de Paris avaient une assez forte réserve de soleil au fond du cœur pour célébrer, une fois de plus, dans la joie, la Fête de la Patrie bien-aimée.

LA RÉDACTION

Mes chers compatriotes,

Je me rappelle avoir assisté avant la seconde guerre mondiale — je crois que c'était en 1934 — à une Fête du 1^{er} Août qui avait lieu à la Salle Cadet. J'avoue que je n'en ai pas gardé un très bon souvenir, car la chaleur y était étouffante, chose d'ailleurs dont on ne pourrait plus se plaindre actuellement, avec le climat modéré dont semble vouloir nous faire bénéficier la nature. La guerre a interrompu ces fêtes à Paris même; on les a remplacées par des cultes catholiques et protestants, et à mon arrivée ici, la question de reprendre une manifestation patriotique en ville ne se posait pas, la date de notre fête nationale s'y prêtant fort mal pendant la période des congés et vacances.

En arrivant à Paris, en 1950, il m'a cependant semblé qu'il n'était guère admissible que la plus grande colonie suisse d'Europe ne manifeste d'aucune manière son attachement à la Patrie à l'occasion de son Jour national. Grâce à la grande complaisance de M. Jeanrenaud, il nous a été possible d'organiser une fête champêtre dans son magnifique domaine de Montcel où nous nous trouvons aujourd'hui. Mais la période de fin juillet s'est révélée trop tardive, et cette année, le Comité des Présidents des Sociétés suisses de Paris a voulu avancer de quelques semaines notre manifestation annuelle pour s'assurer la présence du plus grand nombre de compatriotes possible.

J'aimerais à cet égard remercier très vivement M. Jeanrenaud de la compréhension dont il a fait

preuve à nouveau cette année, car il lui est en principe difficile d'autoriser l'accès de son parc pendant la durée de l'année scolaire. Nous le remercions de l'exception qu'il a bien voulu nous accorder encore cette année.

Mes remerciements vont également au Comité des Présidents des Sociétés suisses de Paris et à ces Sociétés elles-mêmes, qui ont bien voulu contribuer au succès de la fête. J'aimerais rappeler tout spécialement l'ancien Président du Comité des fêtes, M. Franconi, qui s'est dépensé sans ménagements pendant de nombreuses années pour organiser la fête et en faire un succès. M. Franconi est rentré à Lugano l'automne dernier; une nouvelle équipe avec M. Baumann comme président a repris le flambeau. Que lui et ses collaborateurs soient remerciés de tout le travail qu'ils fournissent avec dévouement.

Au cours de l'année 1955 a été lancé le *Messager Suisse de Paris*. En effet, beaucoup de compatriotes, soit résidant à Paris, soit de passage dans la capitale française, se plaignaient du manque de renseignements sur les sociétés et organisations suisses de la capitale. Le Comité des Présidents a lancé ce bulletin, qui représente une somme de travail énorme pour le comité de rédaction. J'aimerais adresser à ce dernier, et tout particulièrement à M. et Mme Silvagni-Schenk, mes très vifs remerciements pour tout le grand travail qu'ils fournissent. J'espère que le *Messager* a passé les maladies d'enfance et que grâce au concours professionnel très éclairé dont il bénéficie maintenant, il deviendra un lien utile pour nos compatriotes de Paris.

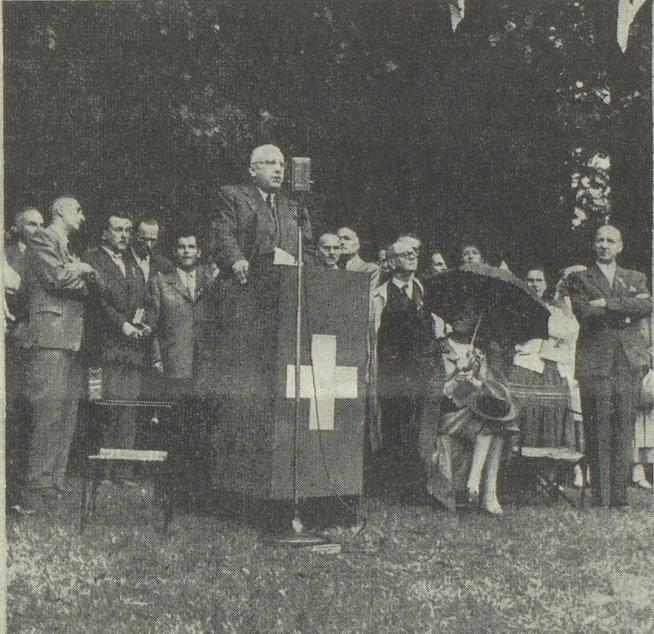
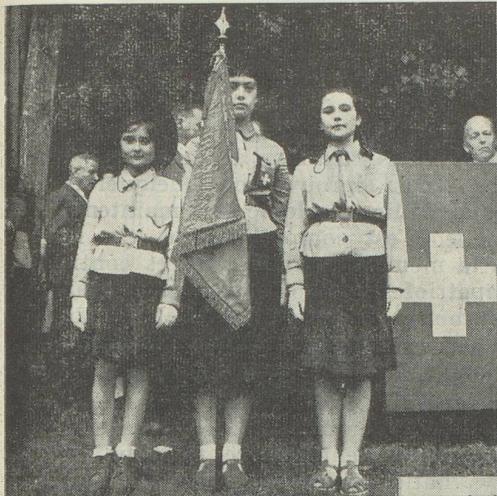
Il est quelque peu difficile, mes chers compatriotes, de penser à une évocation patriotique un mois avant la Fête nationale, car l'ambiance n'y est pas tout à fait. Mais si l'on examine de plus près le problème, les deux leçons qu'on peut tirer des origines de notre Confédération peuvent aussi se laisser développer aujourd'hui et sans égard à la date de notre Jour national.

Que représente en effet le jour que nous commémorons chaque année le 1^{er} août? D'une part, la constatation que l'union fait la force et, de l'autre, le sentiment d'entraide et de solidarité qui en découle.

Ces deux principes, piliers sur lesquels se fonde notre Confédération, sont singulièrement actuels aujourd'hui aussi.

L'union fait la force. C'est ce que s'efforce de réaliser l'Europe actuellement pour former un bloc solide et prospère, première condition pour résister entre les deux blocs qui se sont constitués.

Aujourd'hui, le problème est essentiellement économique, car une économie en déséquilibre ne permet pas l'établissement d'un Etat socialement avancé et



Au centre : Chaleureusement applaudi, Monsieur le Ministre de Salis prononce son allocution. — En haut et de gauche à droite : Présentation du groupe d'Eclaireuses — M. Mona présentant l'allocution de M. Meyer, président de la S.S.T. — La chorale se fait entendre. — Au milieu : Les cyclistes acrobatiques "Les Baechler" se font admirer. — En bas et de gauche à droite : Championnat de palets — Les tireurs ont fait de jolis groupements — Pan! dans le mille aux fléchettes

permettant de donner à toutes les classes de la population un standard de vie satisfaisant. Quand l'Europe occidentale menaçait de sombrer dans le chaos et la misère, le plan de l'Américain Marshall a permis de créer l'Organisation Européenne de Coopération Economique, l'O. E. C. E., à laquelle la Suisse a pris une très large part et un très grand intérêt. Grâce au travail de cette organisation, la reprise économique de l'Europe est en bonne voie.

En revanche, notre pays est resté très réservé, trop réservé peut-être selon l'avis de beaucoup de monde, dans le domaine politique. A sa décharge, il faut dire que le sort des petites nations est encore trop incertain dans une coalition d'Etats pour que l'on puisse s'y rallier sans aucune réticence. Il faut que les choses se précisent et qu'il s'avère que les droits des petits sont garantis autant que ceux des grands. Il est certain qu'à longue échéance, le rassemblement des forces s'impose en Europe et qu'une économie à l'échelle d'une Europée divisée n'est plus possible. On peut le regretter, mais il faut marcher avec son temps.

Solidarité, un pour tous, tous pour un. L'effort dans ce domaine en Suisse est grand, mais pas excessif pour un pays qui bénéficie aujourd'hui d'une richesse si considérable et qui a été épargné par la guerre. Encore faut-il bien s'avouer que les pays étrangers en profitent plus que nos compatriotes à l'étranger, qui parfois s'en plaignent et y voient une certaine discrimination à leur détriment. Mais les misères des autres pays ont été si grandes et spectaculaires qu'il faut comprendre, sinon excuser, l'intérêt que leur porte la Suisse.

Il est un fait que la vraie compréhension des misères d'autrui n'est possible que si soi-même, on a passé par des périodes difficiles. La Suisse a eu la grande chance d'être épargnée pendant les deux guerres et c'est un grand avantage matériel. Mais l'on aimerait que cet avantage ne crée pas, comme il a parfois tendance à le faire, un rideau qui nous isole dans notre compréhension des malheurs d'autrui et de tous les graves problèmes que cela cause. Il faut essayer de comprendre et de se mettre dans la peau des pays ravagés et détruits par la guerre.

La plupart de vous avez vécu les temps difficiles des deux guerres avec les Français. Vous avez participé à leurs angoisses, leurs difficultés et leurs inquiétudes. Cette compréhension mutuelle a créé un climat franco-suisse empreint d'amitié et d'estime mutuel, même si parfois quelques légers nuages traversent le ciel serein de nos relations, sur le plan officiel, je m'empresse de le dire. Le ciel ne peut pas toujours être au bleu fixe, et d'ailleurs, à la longue on s'en accommoderait fort mal.

La France vous accorde une large et compréhensive hospitalité. Les problèmes matériels des Français sont en grande partie les vôtres. Il n'existe guère de différence entre eux et vous. La proximité de notre

pays maintient vivantes les relations de famille par-dessus la frontière. Aussi éprouve-t-on quelquefois certaines difficultés à réunir la colonie et à maintenir les contacts avec elle. C'est compréhensible, car la situation n'est pas la même que dans d'autres continents où nos compatriotes se trouvent séparés par des milliers de kilomètres de notre patrie. Le désir de se trouver entre eux est nécessairement plus grand qu'en Europe et, partant, en France.

Puis, il faut bien se l'avouer, la notion de la nationalité a pris une autre apparence. Elle a perdu son sens aigu que lui attribuaient encore pendant ce siècle certains pays nationalistes. Si nous, Suisses, fêtons l'anniversaire de la constitution de notre Confédération, ce n'est pas dans un esprit nationaliste ou par antagonisme par rapport au pays qui nous offre l'hospitalité, mais c'est dans une entente et dans une amitié commune avec les Français que nous fêtons aujourd'hui notre Journée nationale, dans un esprit de collaboration franche et loyale, chacun des deux partenaires y apportant ses qualités et ses particularités.

Le Suisse à l'étranger a toujours respecté le pays qui lui accordait l'hospitalité. Cela fait de lui un élément apprécié parmi les colonies étrangères. Si nous célébrons notre Fête nationale et que nous tenons à y retrouver nos compatriotes en grand nombre, c'est donc pour célébrer l'union de nos ancêtres, non pas dans une idée et dans des desseins nationalistes, mais pour célébrer notre solidarité nationale dans le cadre d'une collaboration fertile et fructueuse avec le pays qui nous accorde si largement l'hospitalité, la France.

Pierre de Salis

La Légation de Suisse nous communique :

APPEL

Aux termes de l'accord du 13 février 1953 le Gouvernement roumain s'est déclaré d'accord d'acheter les immeubles suisses non nationalisés en Roumanie. Les propriétaires qui désirent accepter cette offre d'achat signeront à l'intention de l'Etat roumain une déclaration opérant transmission de la propriété en lui remettant les actes de propriété de l'immeuble en question.

Les personnes n'ayant pas encore profité de cette occasion de vente ont la possibilité de déclarer leurs immeubles auprès de la Commission des indemnités de nationalisation, 5, Gurtengasse, Berne, jusqu'au 31 août 1956. Les annonces présentées après le 31 août 1956 ne seront plus prises en considération.

Commission des indemnités
de nationalisation.

L'abondance de matières nous oblige à reporter au prochain numéro la suite de l'article concernant la « Sécurité Sociale ».

Que les intéressés veuillent bien nous en excuser.

Le Messager.